

Infirmière coordinatrice 05 57 62 33 33

les médecins spécialistes

Secrétariats

- Pr Isabelle BOURDEL-MARCHASSON 05 57 65 65 71
- Dr Véronique CRESSOT 05 57 62 30 07
- Dr Arnaud DECAMPS 05 57 65 65 59
- Dr Sandrine HARSTON..... 05 57 65 67 11
- Dr Joanne JENN 05 57 65 65 59
- Dr Geneviève PINGANAUD 05 57 65 65 53
- Pr Muriel RAINFRAY 05 57 65 65 57
- Dr Marie-Neige VIDEAU..... 05 57 65 66 10

Pour tout renseignement..... 05 57 65 67 11

**La secrétaire du centre mémoire
Véronique MARI..... 05 57 65 67 11**

**L'infirmière coordonatrice
Isabelle GUILLARD 05 57 62 33 33**

**Les psychologues
Sarah ADJAL, Vanessa AUBERTIE, Sophie LAGOUARDE
..... 05 57 65 67 11**

**Groupe hospitalier Sud
Hôpital Xavier Arnoz
Centre Henri Choussat
Avenue du Haut-Lévêque - 33600 Pessac
www.chu-bordeaux.fr**



Pôle gérontologie clinique

**Centre Mémoire
de Ressource et de Recherche
(CMRR) Aquitaine**

Le guide
du suivi

COM0340 © Direction de la communication et de la culture - Maquette Hélène Balensi - Mai 2016

Après votre 1^{re} consultation

- ▶ Un suivi auprès du médecin spécialiste peut vous être proposé.
- ▶ Fréquence des consultations médicales de suivi : tous les 6 mois en général.
- ▶ La programmation des prochaines consultations se fait le jour de votre présence, ou dans les 72 heures.
- ▶ Vous pouvez contacter le secrétariat du centre mémoire (05 57 65 67 11) ou le secrétariat du médecin spécialiste qui vous suit.

Entre 2 consultations médicales

- Si vous avez besoin d'explications concernant les traitements prescrits, les termes employés, les informations, les adresses, les conseils fournis...
- Si votre situation change, si vous avez besoin d'aides à la maison, d'un soutien...
- Si vous êtes isolé, l'équipe est à votre disposition pour vous expliquer les recours possibles pour l'avenir (personne de confiance, mandat de protection future, protection juridique)...

- ▶ *L'équipe est à votre écoute. La secrétaire et l'infirmière coordinatrice se tiennent à votre disposition.*
- ▶ *Vous pouvez également solliciter une psychologue du centre.*
- ▶ *Les médecins spécialistes sont tenus informés, et peuvent être sollicités en cas de besoin.*

La psychologue

Un bilan mémoire peut être réalisé à la demande du médecin spécialiste. La secrétaire vous recontactera pour vous proposer une date de rendez-vous.

Un accueil, une écoute pour les patients et les familles si vous vous sentez moralement fatigué, inquiet, une psychologue peut vous recevoir.

Contactez le secrétariat qui vous proposera un rendez-vous.

A l'issue de ce premier rendez-vous, la psychologue pourra vous proposer :

- Un suivi, un soutien régulier.
- La participation à un groupe de parole (familles).

Consultations de suivi

Munissez-vous de :

- La lettre du médecin traitant
- La liste des médicaments
- Vos examens
- La fiche de liaison si vous êtes en EHPAD
- Les transmissions des intervenants au domicile
- Vos lunettes, prothèses auditives



Il est important de vous présenter aux consultations de suivi qui vous sont proposées, même si vous avez l'impression que votre situation est stable.